

## Marchés publics

Procédure adaptée

7356559001 - SF

### Mairie de Fublaines

**Construction d'un ALSH : LOT 01-02**  
**Terrassement - VRD - espaces verts - gros œuvre -**  
**faïence - installation de chantier**

## PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Section 1 :** Identification de l'acheteur  
Nom complet de l'acheteur : mairie de Fublaines.  
Numéro national d'identification :  
Siret : 21770199400014  
Ville : Fublaines.  
Code Postal : 77470  
Groupement de commande : non.  
**Section 2 :** Communication  
Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien URL vers les documents de la consultation : <https://demat.centraledesmarches.com/7074223>  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Nom du contact : Terres et Toits.  
Adresse mail du contact : [contact@terres-et-toits.com](mailto:contact@terres-et-toits.com)  
**Section 3 :** Procédure  
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation.  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir le règlement de la consultation.  
Technique d'achat : sans objet.  
Date et heure limite de réception des plis : 29 février 2024 à 12 h 00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidat : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.  
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.  
**Section 4 :** Identification du marché  
Intitulé du marché : construction d'un ALSH : LOT 01-02 terrassement - VRD - espaces verts - gros œuvre - faïence - installation de chantier.  
Code CPV principal : 45212110-0  
Type de marché : travaux.  
Description succincte du marché : la présente consultation fait suite à une consultation initiale dont les lots 01 et 02 sont déclarés sans suite pour motif d'intérêt général lié à la redéfinition du besoin. Ces 2 lots ont été regroupés en un seul et même lot, objet de la présente consultation.  
Lieu principal d'exécution du marché : rue du Temple.  
Consultation à tranches : non.  
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.  
**Section 5 :** Lots  
Marché alloti : non.  
**Section 6 :** Informations complémentaires  
Visite obligatoire : non.  
Autres informations complémentaires : assistant à maîtrise d'ouvrage : Terres et Toits à Sept Sorts : [contact@terres-et-toits.com](mailto:contact@terres-et-toits.com)  
Me d'œuvre : SANDRINE HURTAUX ARCHITECTE : [contact@hurtaux-architecte.fr](mailto:contact@hurtaux-architecte.fr)  
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun.  
Date d'envoi à la publication : jeudi 8 février 2024.

7356446501 - SF



### Mairie de Chailly-en-Brie

**Construction d'un hangar communal rue du Parc**

## PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Section 1 :** Identification de l'acheteur  
Nom complet de l'acheteur : mairie de Chailly-en-Brie.  
Numéro national d'identification :  
Siret : 21770070700011.  
Ville : Chailly-en-Brie.  
Code postal : 77120.  
Groupement de commande : non.  
**Section 2 :** Communication  
Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com>  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Nom du contact : Mme ANNABELLE DE MEYER.  
Adresse mail du contact : [contact@chaillyenbrie.fr](mailto:contact@chaillyenbrie.fr)  
Numéro de téléphone du contact : 01 64 03 09 61.  
**Section 3 :** Procédure  
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.  
Capacité économique et financière : voir RC.  
Capacité technique et professionnelle : voir RC.  
Technique d'achat : sans objet.  
Date et heure limite de réception des plis : 8 mars 2024 à 12 h 00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidat : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.  
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.  
**Section 4 :** Identification du marché  
Intitulé du marché :  
M2024-001 : construction d'un hangar communal rue du Parc à Chailly-en-Brie 77120.  
Code CPV principal : 45000000-7.  
Type de marché : travaux.  
Description succincte du marché :  
M2024-001 : construction d'un hangar communal rue du parc à Chailly-en-Brie 77120.  
Lieu principal d'exécution du marché : rue du Parc, 77120 Chailly-en-Brie.  
Durée du marché (en mois) : 5.

**Consultation à tranches :** non.  
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.  
**Section 5 :** Lots  
Marché alloti : oui.  
**Description du lot : corps d'état n°1 :**  
A - Gros œuvre/maçonnerie,  
B - Serrurerie,  
C - Electricité,  
D - Aménagements extérieurs.  
Code CPV principal : 45223220-4.  
Lieu d'exécution du lot : rue du Parc, 77120 Chailly-en-Brie.  
**Description du lot : corps d'état n° 2 :**  
Charpente bois - Murs à ossature bois - Plancher bois - Bardage bois - Couverture bac acier.  
Code CPV principal : 45261000-4.  
Lieu d'exécution du lot : rue du Parc, 77120 Chailly-en-Brie.  
**Section 6 :** Informations complémentaires  
Visite obligatoire : non.

7356600701 - SF

### Commune de Beton-Bazoches

**MAPA Voirie**  
**Création de trottoir sur rues des Rosiers et des Lilas**

## PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public passé selon une procédure adaptée (marché supérieur à 90 000 euros HT).  
Procédure de passation de type adaptée.  
**Section 1 - Identification de l'acheteur**  
Nom complet de l'acheteur : commune de Beton-Bazoches.  
Numéro national d'identification Siret : 21770032700018.  
Ville : Beton-Bazoches.  
Code postal : 77320.  
Groupement de commande : non.  
**Section 2 - Communication**  
Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7074273>  
Intégralité des documents sur le profil acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Nom du contact : M. Alain BOULLOT.  
Adresse mail du contact : [mairie-de-beton-bazoches3@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-beton-bazoches3@wanadoo.fr)  
Numéro de téléphone du contact : 01 60 58 50 00  
**Section 3 - Procédure**  
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation : se reporter au RC.  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : se reporter au RC.  
Capacité économique et financière : se reporter au RC.  
Capacités techniques et professionnelles : se reporter au RC.  
Technique d'achat : sans objet.  
Date et heure limite de réception des plis : 8 mars 2024 à 12 h 00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : non autorisée.  
Réduction du nombre de candidat : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution possible sur la base de l'offre initiale) : oui.  
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.  
**Section 4 - Identification du marché**  
Intitulé du MAPA : création de trottoir sur rues des Rosiers et des Lilas.  
Code CPV principal : 45233140-2.  
Type de marché : travaux de voirie.  
Description succincte du marché : création de trottoir et renforcement de chaussée en enrobé.  
Lieu principal d'exécution du marché : rues Rosiers et Lilas.  
Durée du marché (en semaines) : 5.  
La consultation comporte des tranches : non.  
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.  
**Section 5 - Lots**  
Marché alloti : non.  
**Section 6 - Informations complémentaires**  
Visite obligatoire : non.

## Avis administratifs

7353217401 - AA

### Commune de NEMOURS

**Enquête publique relative à la révision du Règlement Local de Publicité**  
**2E AVIS**

Par arrêté n° AG2024.04, en date du 8 janvier 2024, Mme le Maire de Nemours a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Règlement Local de Publicité de la commune, qui a lieu, depuis le lundi 5 février 2024 à 8 h 30 jusqu'au vendredi 8 mars 2024 à 17 h 00.  
Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal administratif de Melun, par décision du 28 décembre 2023, a désigné Mme Marie-Hélène SAINT-ELUCE, en qualité de commissaire enquêteur.  
L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de révision du RLP est consultable :  
- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <http://www.ville-nemours.fr> ;  
- en version papier au siège de la commune de Nemours, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 39, rue du Docteur Choppy à Nemours, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00

à 17 h 00 ainsi que le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.  
- un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public, au siège de la commune de Nemours.  
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :  
- sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de la commune de Nemours ;  
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;  
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-nemours.fr](mailto:urbanisme@ville-nemours.fr).  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune de Nemours, situés à l'Hôtel de Ville, 39, rue du Docteur Choppy à Nemours pour recevoir leurs observations, lors des permanences suivantes :  
- le mardi 6 février 2024 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- le mercredi 14 février 2024 de 13 h 30 à 17 h 15,  
- le mardi 27 février de 13 h 30 à 17 h 15,  
- le vendredi 8 mars 2024 de 13 h 30 à 17 h 00.  
Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la commune de Nemours ainsi que sur son site internet (<http://www.ville-nemours.fr>) durant un an.

7356461801 - AA

### Commune de BRIE-COMTE-ROBERT

**Définition d'un périmètre de sauvegarde et instauration du Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces et baux commerciaux**

## AVIS

Par délibération n°2024-08 en date du 30 janvier 2024, le conseil municipal a approuvé le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité sur le secteur 1 et 2 du Site Patrimoine Remarquable, ainsi que sur les quartiers Les 4 Vents et Pasteur.  
Ce périmètre de sauvegarde permet d'établir à l'intérieur de ce périmètre un droit de préemption au profit de la commune sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux.  
Le périmètre de sauvegarde sera annexé au plan Local d'Urbanisme de la commune de Brie-Comte-Robert.  
Le Maire,  
Jean LAVIOLETTE.

7354020801 - AA

### Commune de FAÏ-LÈS-NEMOURS (77167)

**Avis concernant l'ouverture d'enquête publique unique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme**  
**2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté n° 2-2024 du 15 janvier 2024  
Le Maire de Faÿ-lès-Nemours a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Faÿ-lès-Nemours.  
À cet effet, par décision n° E23000096/77 de M. le Président du Tribunal administratif de Melun, en date du 6 novembre 2023, M. Christian HAN-NEZO a été désigné comme commissaire enquêteur.  
L'enquête publique se déroulera du 12 février 2024 à 9 h 00 au 15 mars 2024 à 17 h 00.  
Le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme ainsi que le registre d'enquête publique (à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur), seront déposés et consultables à la mairie de Faÿ-lès-Nemours dont le siège de l'enquête ne sera pas au 30, rue Grande mais au 4, allée du Parc, pendant les 33 jours consécutifs de l'enquête, soit du 12 février 2024 à 9 h 00 jusqu'au 15 mars 2024 à 17 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de Mairie : lundi, mardi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 00 et le jeudi de 10 h 30 à 12 h 00 et en présence du commissaire enquêteur dont les permanences sont fixées :  
- Le 12 février 2024 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- Le 1er mars 2024 de 17 h 00 à 20 h 00,  
- Le 15 mars 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.  
La procédure de déclaration de projet n'a pas été soumise à évaluation environnementale par avis conforme de la MRAE en date du 20 septembre 2023.  
Le dossier de déclaration de projet sera consultable librement sur le site internet de la commune suivant : [www.fay-les-nemours.fr](http://www.fay-les-nemours.fr) / situé sur la page d'accueil dans les actualités de la commune.  
Pendant la durée de l'enquête, le public peut transmettre ses observations et propositions, telle que définie à l'article :  
- Dans le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur disponible à la mairie de Faÿ-lès-Nemours ;  
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de Faÿ-lès-Nemours : 30, rue Grande (dont le courrier est transféré par la poste au 4, allée du Parc) 77167 Faÿ-lès-Nemours ;  
- Aux lieux, jours et heures de permanence du commissaire enquêteur précisés à l'article 13 du présent arrêté ;  
- Par courrier électronique adressé au commissaire enquêteur à l'adresse courriel suivante : [mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr).  
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la dis-

position du public dès qu'ils seront transmis à la mairie de Faÿ-lès-Nemours et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ils seront également publiés sur le site internet de la commune de Faÿ-lès-Nemours et tenu à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

7356386001 - AA

Préfet de SEINE-ET-MARNE  
Direction régionale  
et interdépartementale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France  
Unité départementale  
de Seine-et-Marne

## Installations classées pour la protection de l'environnement

### AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

La société « de Bruille » SCEA, dont le siège social est situé Ferme de Bruille à La Croix-en-Brie (77370), a déposé le 13 décembre 2023 puis complété le 29 janvier 2024, une demande d'Enregistrement au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), relative à l'exploitation d'un élevage de poules pondeuses en plein air.  
Un exemplaire du dossier de la demande précitée, transmis par la société « de Bruille » SCEA à l'issue de la phase d'instruction, sera consultable en mairie de La Croix-en-Brie, commune siège de la consultation du public, du lundi 4 mars 2024 au lundi 1er avril 2024, aux horaires et jours habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Enregistrement>

Le public peut consigner ses observations et propositions, pendant toute la durée de la consultation du public :

- sur un registre ouvert à la mairie de La Croix-en-Brie,  
- par courrier, à l'Unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEAT située au 14, rue de l'Aluminium à Savigny-le-Temple (77547),  
- par messagerie électronique à l'adresse générique de l'unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEAT d'Île de France :

[ud77.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud77.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le préfet de Seine-et-Marne.

L'installation pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 26 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2111 2 (Élevages de volailles) de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ou d'un Arrêté Préfectoral de refus d'Enregistrement.

Le présent avis de consultation du public, ainsi que l'arrêté préfectoral n° 2024/DRIEAT/UD77/028 du 2 février 2024 portant mise à disposition du public du dossier déposé par la société « de Bruille » SCEA sont publiés sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse :  
- sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine et Marne à l'adresse suivante :  
<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Information-du-public>

**ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...**



Votre prochain marché est là